

INFO MAIRIE

☎ 03 83 25 42 76 -

Email mairie-montletrouit@wanadoo.fr -

Site montletrouit.fr

Permanence du secrétariat

Mardi de 13h30 à 18h00

Jeudi de 9h00 à 12h00

Permanence des élus

Samedi de 9h30 à 10h30

Mont l'Etrouit le 04 juin 2016

□

CANICULE

Dans le cadre du dispositif de prévention des conséquences sanitaires d'une éventuelle canicule, les personnes âgées et les personnes handicapées isolées à leur domicile sont invitées à se faire connaître en mairie où un registre est ouvert, afin de les recenser.

En effet, en cas de risque exceptionnel et de déclenchement du plan d'urgence et d'alerte, l'intervention des services sanitaires et sociaux est liée à la connaissance des personnes concernées.

TRANSPORT

Les nouveaux horaires de certaines lignes T.E.D. desservant la commune figurent sur le tableau joint en annexe.

Tout renseignement complémentaire est à demander au Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, les coordonnées de la personne chargée du dossier étant les suivantes :

Madame Sandrine GEGOUT

Tél : 03.83.94.56.56

Courriel : sgegout@departement54.fr